

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

Un groupe de recherche formation a pour vocation de créer et de diffuser des compétences et des savoirs professionnels nouveaux, au bout d'une démarche réflexive fondée sur l'expérimentation, avec l'accompagnement d'un expert institutionnel et/ou universitaire. Ils oeuvrent de façon à :

- anticiper et d'accompagner les nécessaires mutations du système éducatif, son adaptation aux contextes en perpétuelle évolution,
- faire évoluer les pratiques éducatives et pédagogiques,
- générer des compétences nécessaires pour faire face aux exigences nouvelles en matière de savoirs ou de savoirs-faire à acquérir, et en matière de transmission de ces savoirs.

Cette démarche de recherche est poursuivie par le groupe dans une démarche contractuelle avec le Rectorat (service DAFOR) qui s'engage quant à lui à faciliter sa réflexion et ses productions en mettant à sa disposition les moyens accordés en début de la phase de fonctionnement.

Les groupes de recherche orientent leurs thématiques en référence au cahier des charges de la Formation Continue. Leurs travaux se situent en amont des actions de formation envisagées par la DAFOR.

## OBJECTIFS

---

Les 3 principaux objectifs d'un groupe de recherche - formation sont :

- **Des objectifs de recherche** : Dans une démarche de formation de formateur, il s'agit pour chaque groupe de recherche de théoriser, concevoir, expérimenter, à partir d'une problématique définie préalablement, de nouvelles modalités pédagogiques à diffuser auprès de collègues enseignants.
- **Des objectifs de production** : en diffusant les résultats de ses recherches. Cette diffusion, prévue d'avance et contractualisée dans le projet, se fera sous la forme d'un écrit théorique sur la problématique étudiée, et sous la forme d'une production d'outils utilisables dans les formations d'enseignants ou par les enseignants dans leurs classes. Ces productions seront mises à la disposition des personnels soit par une publication en ligne sur le site académique, soit par d'autres moyens à définir avec chaque groupe.
- **Des objectifs de formation** : Le thème de la recherche répond à un besoin identifié en matière de formation. Aussi c'est tout naturellement que les membres du groupe de recherche ont pour vocation de réinvestir le produit de leur recherche dans les actions de formation mises en place par le service de la formation des personnels enseignants, qu'il s'agisse de formation présentielle ou de formation à distance.

## SUIVI ACADÉMIQUE DES PROJETS

---

Les demandes de candidature, dont la date limite de dépôt est précisée sur le site académique, sont soumises à l'approbation de la DAFOR qui émet un avis sur :

- l'opportunité de la demande en regard des priorités académiques et des réformes en cours,
- l'opportunité de rattacher le projet au dispositif des groupes de recherche en regard des autres modalités de formation ou de recherche existant au Rectorat ou dans les Universités,
- la proposition de production envisagée,
- les retombées attendues en formation continue,
- les moyens demandés.

Au terme de la première année de fonctionnement la DAFOR reçoit de chaque groupe un bilan intermédiaire et émet un avis quant à la poursuite des travaux.

Un bilan de synthèse définitif est élaboré à la fin de la période de deux ans.

Un groupe de pilotage est en charge d'étudier en commission les demandes de candidature, les bilans intermédiaires et définitifs.

## MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

---

### ***Animation du groupe de recherche-formation***

Le groupe est coordonné par un animateur-formateur qui assure le bon déroulement des travaux et la conformité avec les objectifs annoncés. Il assure la liaison avec le service DAFOR (avec la coordonnatrice pédagogique et avec la gestionnaire) par courrier électronique de préférence.

### ***Expertise et interventions ponctuelles***

Le groupe est accompagné par un expert institutionnel et/ou universitaire du domaine concerné, chargé de suivre le groupe dans ses réflexions, de garantir les méthodes de travail, de présider à l'expérimentation et à la formalisation des résultats. Les travaux du groupe de recherche s'inscrivent dans le cadre des recherches universitaires ou des responsabilités institutionnelles habituelles de l'expert. En outre, des intervenants ponctuels peuvent être sollicités pour des formations de formateurs.

### ***Durée***

Le travail se déroule sur une période de deux années scolaires ; un bilan intermédiaire présentant le travail accompli et les perspectives pour l'année suivante est élaborée en fin de première année scolaire. La ou les productions définitives sont attendues en mai de l'année suivante. La diffusion se fera également à ce moment-là, sous la forme qui conviendra le mieux et selon le contrat initial avec la DAFOR.

### ***Composition du groupe***

L'animateur-formateur communique la liste des participants, habituellement 6 à 12, à la DAFOR en début de fonctionnement au moyen du dossier de candidature : les coordonnées des personnes sont à indiquer avec la plus grande précision. A sa charge également d'y adjoindre et de renvoyer à la DAFOR, les autorisations de participation à un Groupe de recherche-formation dûment complétées et signées pour chacun des membres.

Si la liste de départ est amenée à être modifiée, l'animateur en renverra un exemplaire rectificatif.

### ***Organisation des réunions du groupe.***

Le groupe organise son travail et informe la DAFOR du nombre de réunions prévues. L'animateur se charge de demander à la DAFOR les ordres de mission nécessaires (prévoir un délai de quatre semaines pour leur élaboration et leur envoi dans les établissements). Il répartit les réunions de manière à perturber le moins possible les cours que les collègues dispensent dans leurs établissements. Il s'assure que les enseignants ont bien informé leur chef d'établissement de leur participation au groupe de travail : il collecte et renvoie pour ce faire les formulaires spécifiques signés par le chef d'établissement. Il se charge de la réservation des salles et des demandes éventuelles d'autorisation de reproduction (droits d'auteur).

## MOYENS

---

### **Déplacements**

Les frais de déplacements de l'animateur-formateur, des membres du groupe, et éventuellement des experts et intervenants sont pris en charge par la DAFOR. Pour les déplacements importants (nationaux, internationaux), l'animateur établit une estimation en début d'année (personnes, distances, nombre de déplacements prévus) et la soumet à la DAFOR pour approbation expresse. Une convention peut s'avérer nécessaire dans certains cas.

### **Rémunérations**

La convocation et la rémunération des formateurs ponctuels est prise en charge par la DAFOR selon des prévisions élaborées en début d'année.

La responsabilité de l'animateur-formateur est, en fin de première et de seconde année de fonctionnement, de proposer une répartition horaire pour les membres du GRF sur la base de 100 HSE par groupe sur les deux ans. Ces heures sont prises en charge par la DAFOR pour les personnes qui ne bénéficient pas d'autre décharge. Le cas des animateurs déjà déchargés dans le cadre de la formation continue sera examiné de manière spécifique par la DAFOR.

La rémunération des membres du groupe se fait sur la base du bilan fourni, de la publication envisagée, des outils pédagogiques produits, et selon les moyens budgétaires disponibles.

### **Crédits**

Des achats de matériel pédagogique pour le fonctionnement du groupe de recherche peuvent être envisagés. La demande devra être adressée à la DAFOR. Le matériel est acquis pour la DAFOR. Toute dépense afférente au groupe de travail doit passer par l'établissement préalable d'un bon de commande ; la DAFOR ne peut payer de facture sans le respect de cette procédure.

## Contacts DAFOR

---

	Téléphone	Courrier électronique
Coordonnatrice académique : Madame Ferlet Bénédicte	03 88 23 37 95	<a href="mailto:Benedicte.ferlet@ac-strasbourg.fr">Benedicte.ferlet@ac-strasbourg.fr</a>
Gestionnaire : Cécile Schmitt	03.88.23.36.63	<a href="mailto:Cecile.schmitt@ac-strasbourg.fr">Cecile.schmitt@ac-strasbourg.fr</a>

## Documents

---

Tous les documents inhérents à une demande de candidature, au suivi des GRF sont téléchargeables sur le site :

<http://www.ac-strasbourg.fr/difpe/grf>